

CONDITIONS GENERALES DE MISE À DISPOSITION DE CONTENU PROPOSÉ SUR

<https://invivox.com/>

PREAMBULE

La société **In Situ Training** ou **IST**, société anonyme au capital de 288.014 euros, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 813 123 486, dont le siège social est situé 21, rue Eugène et Marc Dulout – 33 600 PESSAC, édite et exploite la Plateforme accessible à l'adresse <https://invivox.com/> (ci-après la « **Plateforme** »).

La Plateforme propose un service en ligne d'intermédiation par lequel des personnes proposant des formations (online et onsite) ainsi que divers contenus (webinaires, tables rondes, etc.) dans le domaine médical et justifiant d'une expérience et d'une reconnaissance à ce titre (ci-après les « **Pourvoyeurs** ») peuvent proposer leurs formations et autres contenus (ci-après les « **Contenus** ») à tout professionnel de santé et toute personne ayant un lien direct ou indirect avec l'industrie de la santé souhaitant accéder à l'un de ces Contenus (ci-après le « **Bénéficiaire** »).

Dans ce cadre, il est rappelé qu'IST intervient comme simple intermédiaire technique ; son rôle étant limité à l'hébergement des Contenus des Pourvoyeurs sur la Plateforme et à la mise en relation de ces derniers avec les Bénéficiaires. IST peut en outre intervenir dans le cadre du service Customer Success Management afin de répondre aux questions des Bénéficiaires concernant le Contenu.

Les présentes Conditions Générales régissent l'ensemble des ventes et mises à disposition à titre gratuit de Contenu effectuées sur la Plateforme entre le Pourvoyeur et le Bénéficiaire, ainsi que les dispositions contractuelles relatives aux droits et obligations respectifs des Parties dans le cadre de l'utilisation des Services et de la Plateforme.

TOUTE UTILISATION EFFECTUÉE À QUEL QUE TITRE QUE CE SOIT DE LA PLATEFORME, TOUT ACCES A UN CONTENU QUEL QU'IL SOIT SUR LA PLATEFORME IMPLIQUENT OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RESERVE, PAR L'UTILISATEUR, DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES.

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des Parties au titre de l'accès à des Contenus.

1. DÉFINITIONS

Les termes, mentionnés ci-dessous, ont dans les présentes Conditions Générales, la signification suivante :

« **Bénéficiaire** » désigne le co-contractant du Pourvoyeur au titre des présentes Conditions Générales.

« **Espace Pourvoyeur** » désigne l'interface hébergée sur la Plateforme dans laquelle est regroupée l'ensemble des données que le Pourvoyeur veut bien mettre à disposition, en ce compris les Contenus et leur description.

« **Conditions Générales de Mise à Disposition de Contenu** » ou « **Conditions Générales** » désigne le présent contrat entre le Bénéficiaire et le Pourvoyeur et déterminant

les conditions dans lesquelles le Bénéficiaire peut accéder à un Contenu proposé par le Pourvoyeur.

« **Contenu** » désigne les formations, supports de smart learning créés type cas cliniques, replays et, d'une manière générale, tout contenu que le Pourvoyeur propose à l'attention des Bénéficiaires, à titre payant ou non.

« **Parties** » désigne ensemble ou séparément le Bénéficiaire et le Pourvoyeur.

« **Plateforme** » désigne la plateforme en ligne accessible à l'adresse <https://invivox.com>, édité et exploité par IST.

« **Politique de confidentialité** » désigne le document définissant les modalités de traitement des données à caractère personnelles mises en œuvre par IST et par le Pourvoyeur *via* la Plateforme.

« **Pourvoyeur** » désigne le co-contractant du Bénéficiaire au titre des présentes Conditions Générales, à savoir la société L'Oréal, société anonyme au capital de 112 133 283 euros, dont le siège est situé 14 rue Royale, 75008, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 632 012 100, agissant pour sa division Cosmétique Active France, représentée par Aline Cristiani en sa qualité de Directrice Générale Cosmétique Active France

« **Prix** » désigne le montant en contrepartie duquel l'accès à un Contenu est permis, fixé exclusivement par le Pourvoyeur. Il est précisé qu'un Contenu peut être proposé à titre gratuit, ce qui sera mentionné.

« **Publication** » désigne la mise à disposition d'un Contenu par le Pourvoyeur sur la Plateforme.

« **Réalisation** » désigne le visionnage d'un Contenu.

« **Réservation** » désigne l'acte d'inscription afin d'accéder à un Contenu, réalisé par le Bénéficiaire auprès du Pourvoyeur *via* la Plateforme.

2. OBJET

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de régir la vente et / ou la fourniture le cas échéant par le Pourvoyeur aux Bénéficiaires, des Contenus disponibles sur la Plateforme.

Le Bénéficiaire est clairement informé et reconnaît que les présentes Conditions Générales régissent la Réservation de tout Contenu, dont du contenu de formation ou à caractère informatif, le cas échéant.

3. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Sauf contrat-cadre conclu entre le **Pourvoyeur** et le **Bénéficiaire**, les présentes Conditions Générales ne sont valables que pour une **Réservation** déterminée. Leur répétition éventuelle d'une **Réservation** à l'autre n'a en aucun cas pour effet de créer un droit acquis au bénéfice du **Bénéficiaire** ni un quelconque contrat-cadre entre le **Pourvoyeur** et le **Bénéficiaire**.

Le **Bénéficiaire** se doit de lire attentivement les présentes et les accepter, avant d'accéder à tout **Contenu** et notamment avant de procéder à l'enregistrement d'une **Réservation** de **Contenu** passée sur la **Plateforme**. Les présentes **Conditions Générales** doivent être

consultées puis acceptées avant chaque **Réservation**. Le **Bénéficiaire** est invité à lire attentivement, télécharger, imprimer les **Conditions Générales** et à en conserver une copie.

Le **Bénéficiaire** s'engage à lire les **Conditions Générales** à chaque nouvelle **Réservation**, la dernière version desdites **Conditions Générales** s'appliquant à toute nouvelle **Réservation** de **Contenu**, celles-ci étant susceptibles d'évoluer dans le temps.

En cliquant sur le premier bouton pour passer la **Réservation** puis sur le second pour confirmer ladite **Réservation**, le **Bénéficiaire** reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes **Conditions Générales** sans limitation ni condition.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BÉNÉFICIAIRE

Le **Bénéficiaire** sera invité à fournir des informations permettant de l'identifier en complétant le formulaire disponible sur la Plateforme. Le signe (*) indique les champs obligatoires qui doivent être obligatoirement remplis pour que la **Réservation** du **Bénéficiaire** soit traitée par le **Pourvoyeur**.

Les informations que le **Bénéficiaire** fournit au **Pourvoyeur** lors d'une **Réservation** doivent être complètes, exactes et à jour. Le **Pourvoyeur** se réserve le droit de demander au **Bénéficiaire** de confirmer, par tout moyen approprié, son identité, son éligibilité, son numéro d'accréditation de professionnel de Santé le cas échéant, et les informations communiquées.

5. PROCESSUS DE RESERVATION

La Plateforme permet au **Bénéficiaire** de rechercher et de procéder à la **Réservation** des **Contenus** auprès des **Pourvoyeurs**.

5.1. Caractéristiques des Contenus

Les **Contenus** publiés sur les **Espaces Pourvoyeurs** sont diffusés par ces derniers sous leur seule et entière responsabilité.

Chaque **Pourvoyeur** s'efforce de présenter aussi clairement que possible les principales caractéristiques des **Contenus** au sein de son **Espace Pourvoyeur** et, le cas échéant, les informations obligatoires que le **Bénéficiaire** doit recevoir en vertu du droit applicable. Par conséquent, le **Bénéficiaire** s'engage à les lire attentivement avant d'effectuer une **Réservation** sur la **Plateforme**.

La disponibilité des **Contenus** est précisée au moment de la **Réservation** par le **Bénéficiaire** sur la **Plateforme**.

Les **Contenus** publiés par les **Pourvoyeurs** au sein des **Espaces Pourvoyeurs** sont la propriété exclusive de ces derniers. Ces **Contenus** sont susceptibles d'être protégés au titre du droit de la propriété intellectuelle et/ou industrielle et d'impliquer des droits de la personnalité (notamment du droit à l'image) . Toute reproduction, représentation, adaptation, captation, diffusion, distribution, traduction (totale ou partielle) de ces **Contenus** par le **Bénéficiaire**, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, est interdite.

5.2. Procédure de Réservation

Les Réservations de **Contenus** sont directement passées sur la **Plateforme**. Pour effectuer une Réservation, le Bénéficiaire doit suivre les étapes décrites ci-dessous (Il est cependant précisé qu'en fonction de la page de démarrage du Bénéficiaire, les étapes peuvent légèrement différer).

5.2.1. **Sélection des Contenus**

Le **Bénéficiaire** devra sélectionner le **Contenu** de son choix en cliquant sur le titre du **Contenu** afin d'accéder à son descriptif. Il choisit ensuite de poursuivre la **Réservation** du **Contenu** en cliquant sur « s'inscrire » ou sur « postuler ».

5.2.2. **Réservation**

Une fois le Contenu sélectionné, si le Bénéficiaire ne l'a pas encore fait, il sera invité à s'identifier ou à s'inscrire.

Ensuite, le **Bénéficiaire** est invité à renseigner des informations le concernant afin de pouvoir le contacter, pour permettre notamment de notifier au Bénéficiaire la validation de son inscription à un Contenu ainsi que pour lui envoyer des notifications de rappel de participation à un Contenu.

Le **Bénéficiaire** est invité à vérifier le contenu de sa **Réservation** (par exemple, la date, le nom du Contenu, le prix...) avant de valider son contenu.

Le **Bénéficiaire** est ensuite invité à consentir aux présentes **Conditions Générales** en cliquant sur « *Confirmer l'inscription* ».

Dans le cadre d'un Contenu payant, la **Réservation** sera validée définitivement à compter du paiement intégral du **Prix** du **Contenu** réservé, étant précisé que la vente conclue entre le **Pourvoyeur** et le **Bénéficiaire** sera toutefois soumise à la condition résolutoire que le **Contenu** réservé soit disponible.

Dans le cadre d'un **Contenu** gratuit ainsi que des **Contenus** sans date fixée de réalisation, la Réservation sera validée à réception de la confirmation de **Réservation** adressée au **Bénéficiaire**.

5.2.3. **Accusé de réception**

Une fois toutes les étapes décrites ci-dessus dûment complétées, une page apparaît sur la **Plateforme** afin d'informer le **Bénéficiaire** de la prise en compte de sa **Réservation** et de son traitement.

Une copie de l'accusé de réception de la **prise en compte** de la **Réservation** est automatiquement adressée au **Bénéficiaire** par courrier électronique, à condition que l'adresse électronique communiquée par le biais du formulaire d'inscription soit correcte.

Le **Pourvoyeur** n'envoie aucune confirmation de commande par courrier postal ou par télécopie.

5.3. **Date de la Réservation**

A l'exception des **Contenus** distanciels asynchrones pouvant être accessibles à tout moment et ne comportant donc pas de date de **Réalisation**, la date de la **Réservation** ainsi que la date, l'horaire et le lieu du **Contenu** sont communiqués au **Bénéficiaire** sur la **Plateforme** et/ou par courrier électronique, à condition que l'adresse électronique communiquée par le biais du formulaire d'inscription soit correcte.

5.4. Disponibilité des Contenus

Le **Pourvoyeur** s'engage à honorer les **Réservations** reçues sous réserve que les **Contenus** soient disponibles.

L'indisponibilité d'un Contenu est en principe indiquée au moment de la Réservation du Contenu par le Bénéficiaire sur la Plateforme.

En tout état de cause, si l'indisponibilité n'a pas été indiquée au moment de la Réservation, le Pourvoyeur s'engage à informer le Bénéficiaire dans les meilleurs délais si le Contenu est indisponible.

Dans cette hypothèse, le Bénéficiaire obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées pour les Contenus indisponibles au plus tard dans les trente (30) jours du paiement.

6. ACCES AU CONTENU

Quel que soit le type de **Contenu**, le **Pourvoyeur** conserve une indépendance totale dans la délivrance et, le cas échéant, l'exécution du **Contenu**. Il peut effectuer l'ensemble des actes requis par ses obligations professionnelles et le cas échéant nécessaires au respect de sa déontologie professionnelle.

6.1. Contenu en présentiel

A la date et à l'heure du **Contenu**, , réservé par le **Bénéficiaire**, celui-ci se rend au lieu de rendez-vous.

Le **Pourvoyeur** exécutera l'objet du Contenu conformément à la **Réservation** du **Bénéficiaire** et dans le respect de la réglementation en vigueur.

6.2. Contenu en distanciel

Le Bénéficiaire se verra communiquer la procédure d'accès ou un lien lui permettant d'accéder à l'interface hébergeant le Contenu.

Les Identifiants de connexion à l'interface sont ses identifiant et mot de passe pour se connecter à la Plateforme.

Le temps pendant lequel le Bénéficiaire pourra accéder au Contenu sera indiqué sur la page dudit Contenu.

6.3. Visionnages multiples

Dans le cadre de Contenus distanciels asynchrones, disponibles à tout moment (ex : replays), le Bénéficiaire pourra, le cas échéant, visionner à plusieurs reprises les Contenus.

Cette possibilité, et le nombre de visionnages possibles, sera mentionné sur la page du Contenu ou dans un courriel adressé au Bénéficiaire.

7. ANNULATION

Considérant que la Réservation de Contenu n'est possible que par des **Bénéficiaires** ayant la qualité de Professionnels de Santé ou exerçant une profession liée à la santé, le Bénéficiaire reconnaît qu'il ne dispose pas du droit de rétractation. Toutefois, le Pourvoyeur offre au Bénéficiaire ayant réservé un Contenu présentiel, à titre commercial et dérogatoire une possibilité d'annuler la Réservation, sans frais, selon les modalités décrites ci-dessous (pas d'annulation possible pour les Contenus distanciels).

En cas d'annulation par le Bénéficiaire de sa Réservation, le Bénéficiaire doit envoyer un e-mail précisant l'intitulé et la date du Contenu ainsi que sa volonté d'annuler la Réservation à l'adresse contact@invivox.com. IST confirmera par retour d'e-mail l'annulation de la réservation et les règles financières suivantes s'appliqueront :

- Dans un délai inférieur ou égal à 30 (trente) jours ouvrés avant la date de Réalisation du Contenu, le Bénéficiaire ne pourra bénéficier d'aucun remboursement ,
- Dans un délai supérieur à 30 (trente) jours ouvrés avant la Réalisation du Contenu, les sommes versées au titre de sa Réservation seront remboursées en totalité au Bénéficiaire.

Le Bénéficiaire est informé que, si des conditions d'annulation différentes sont stipulées dans la fiche descriptive du Contenu, ces dernières s'appliqueront en lieu des conditions stipulées ci-dessus.

8. RESPONSABILITÉ

8.1. Principes généraux

Il est précisé que la responsabilité du **Pourvoyeur** (et le cas échéant d'IST) ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des obligations contractuelles imputables au **Bénéficiaire**, notamment lors de la **Réservation** du Contenu.

En aucun cas, la responsabilité contractuelle du Pourvoyeur, telle qu'elle pourrait être engagée en application des présentes Conditions Générales, ne saurait excéder le montant des sommes payées par le Bénéficiaire pour la Réservation du Contenu en cause.

Le Pourvoyeur (et le cas échéant IST) ne pourra être tenue pour responsable ou considéré comme ayant failli aux présentes Conditions Générales, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle que défini à l'article 10.

IST intervient comme simple intermédiaire entre le Pourvoyeur et le Bénéficiaire lors de la Réservation d'un Contenu sur la Plateforme. La Réservation du Contenu n'intervenant qu'entre le Pourvoyeur et le Bénéficiaire, la responsabilité d'IST ne pourra être engagée en raison de cette Réservation à laquelle IST demeure totalement étrangère. Cela suppose pour le Bénéficiaire de saisir le Pourvoyeur de toute réclamation au titre de la fourniture du Contenu,

le Pourvoyeur étant seul responsable du traitement de ces réclamations et de ses Contenus, sous réserve que ces réclamations lui aient bien été transmises par IST.

8.2. Réserve pour le compte d'autrui

Dans l'hypothèse où une personne procède à la Réserve de Contenu pour le compte d'un tiers, la personne procédant à la réserve, qui consent à l'application des présentes Conditions Générales :

- S'engage à transmettre les présentes Conditions Générales au Bénéficiaire effectif du Contenu ;
- Garantit le respect de l'ensemble des Conditions Générales par le Bénéficiaire effectif.

En conséquence, en cas de manquement à l'une quelconque des stipulations des présentes par le Bénéficiaire effectif du Contenu, la personne ayant effectué la Réserve pour son compte s'engage à indemniser le Pourvoyeur conformément à la loi et aux Conditions Générales.

9. FORCE MAJEURE

La responsabilité du Pourvoyeur ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes Conditions Générales découle d'un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur d'une obligation, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur de l'obligation.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du contrat. Si l'empêchement est définitif, le contrat est résolu de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du code civil.

A ce titre, la responsabilité du Pourvoyeur ne pourra pas être engagée notamment en cas d'attaque de pirates informatiques, l'indisponibilité de matériels, fournitures, pièces détachées, équipements personnels ou autres, d'interruption de réseaux de communications électroniques, ainsi qu'en cas de survenance de toute circonstance ou événement extérieur à la volonté du Pourvoyeur intervenant postérieurement à la conclusion des Conditions Générales et en empêchant l'exécution dans des conditions normales.

Il est précisé que, dans une telle situation, le Bénéficiaire ne peut réclamer le versement d'aucune indemnité et ne peut intenter aucun recours à l'encontre du Pourvoyeur.

En cas de survenance d'un des événements susvisés, le Pourvoyeur s'efforcera d'informer le Bénéficiaire dès que possible.

10. DONNÉES PERSONNELLES

Le **Bénéficiaire** trouvera ci-dessous les traitements de données réalisées par le **Pourvoyeur**.

Le **Pourvoyeur** peut être amené à collecter et traiter les données à caractère personnel des **Bénéficiaires** lors de la **Réservation** et de la Réalisation de Contenus, la société IST intervenant ici en qualité de sous-traitant du **Pourvoyeur**. A ce titre, le **Pourvoyeur** garantit qu'il traite ces données dans le respect des droits et obligations issues de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », et du Règlement UE n°2016/679 du 27 avril 2016 dit « RGPD ».

Pour obtenir plus d'informations sur ce traitement et en savoir plus sur ses droits le Bénéficiaire est invité à consulter la Politique de confidentialité du **Pourvoyeur** à l'adresse www.loreal.fr/politique-de-protection-des-donnees-personnelles-a-destination-des-professionnels.

Le Bénéficiaire pourra exercer ses droits (notamment ses droits d'accès, de rectification et de suppression) sur les données à caractère personnel le concernant en contactant le Pourvoyeur à l'adresse : donneesperso@loreal.com

Enfin, le Bénéficiaire peut également introduire une réclamation auprès des autorités de contrôle et notamment de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).

La société IST réalise par ailleurs des audits réguliers, autrement appelés "tests d'intrusions", réalisés par une société externe spécialisée, afin de garantir la sécurité des données des Bénéficiaires des Contenus, et dont les résultats sont disponibles à la demande des Pourvoyeurs.

11. VALIDITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Si l'une des stipulations des présentes **Conditions Générales** venait à être déclarée nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non-écrite mais n'affectera pas la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les **Bénéficiaires** et le **Pourvoyeur** à méconnaître les présentes **Conditions Générales**.

12. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes **Conditions Générales** sont datées de manière précise et pourront être modifiées et mises à jour à tout moment. Il est toutefois précisé que les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur au moment de la Réservation du Contenu par le Bénéficiaire. Ainsi, les modifications apportées aux Conditions Générales ne s'appliqueront pas aux Contenus déjà réservés.

13. COMPETENCE ET DROIT APPLICABLE

LE TRIBUNAL DE COMMERCE COMPETENT DANS LE RESSORT DUQUEL SE TROUVE LE SIEGE SOCIAL DU POURVOYEUR SERA COMPETENT POUR CONNAITRE DE TOUT DIFFEREND AU SUJET DE L'APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES AINSI QUE DE LEUR INTERPRETATION, DE LEUR EXECUTION ET DES CONTRATS DE VENTE SUBSEQUENTS CONCLUS PAR LE POURVOYEUR, , ET CE MEME EN CAS DE PLURALITE DE DEBITEURS, D'APPEL EN GARANTIE OU DE REFERE.

TOUTEFOIS LE POURVOYEUR SE RESERVE LE DROIT D'ASSIGNER LE BENEFICIAIRE DEVANT LE TRIBUNAL DE COMMERCE DANS LE RESSORT DUQUEL LE BENEFICIAIRE EST DOMICILIE.

LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES AINSI QUE LES RELATIONS ENTRE LE BENEFICIAIRE ET LE POURVOYEUR SONT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

Toutefois, préalablement à tout recours au juge, sera privilégiée la négociation dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors de la survenance de tout conflit relatif au présentes Conditions Générales, y compris portant sur leur validité.

La Partie souhaitant mettre en œuvre le processus de négociation devra en informer l'autre Partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments du conflit. Si au terme d'un délai d'un mois, les Parties ne parvenaient pas à s'entendre, le différend sera soumis à la juridiction compétente désignée ci-dessus.

Durant tout le processus de négociation et jusqu'à son issue, les Parties s'interdisent d'exercer toute action en justice l'une contre l'autre et pour le conflit objet de la négociation. Par exception, les Parties sont autorisées à saisir la juridiction des référés ou à solliciter le prononcé d'une ordonnance sur requête. Une éventuelle action devant la juridiction des référés ou la mise en œuvre d'une procédure sur requête n'entraîne de la part des parties aucune renonciation à la clause d'arrangement amiable, sauf volonté contraire expresse.